

■ **Agrest Sàrl**, à Montmagny, CH-550-1044755-4, conseils en matière agricole; commerce de biens et produits en relation avec l'agriculture; exploitation d'entreprises agricoles (FOSC du 22.08.2005, p. 12). La part de CHF 19'000 de Loup Daniel, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, est transférée aux héritiers de Loup Daniel représentés par Loup Bernard, titulaires d'une part indivise de CHF 19'000. Les héritiers sont Loup Bernard, représentant commun de la part indivise, et Loup Hannelore, de et à Montmagny. L'associé Loup Bernard est nommé gérant avec signature individuelle.

Journal no 1231 du 01.02.2006
(03231020 / CH-550.1.044.755-4)